**Université des Frères Mentouri Constantine 1**

**Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie**

**Département de Biologie et Ecologie Végétale**

**Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie**

**Filière : Sciences Biologiques**

**Spécialité : Ecologie et Environnement**

**Intitulé du doctorat : Pollution, Ecotoxicologie et Biomonitoring**

**Concours Doctorat 3ème Cycle**

**PV D’ETUDE DES RECOURS DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

1- MOUMENI HOUDA : la candidate a présenté un recours relatif à la spécialité. Elle est diplômée en Microbiologie de l’environnement. Ce recours est non fondé car ni la spécialité, ni les matières étudiées ne correspondent à la formation doctorale proposée « Pollution, Ecotoxicologie et Biomnitoring ». Le profil académique de la candidate est de ce fait non conforme.

2- LATTAFI OUSSAMA : le candidat a présenté un recours concernant sa moyenne de classement. Le recours est fondé. Le coefficient α est de 1 au lieu de 0.8 dû à une erreur sur l’annexe du diplôme ; β est de 0.8 au lieu de 0.4. En effet, l’étudiant n’a pas redoublé en master. De ce fait, sa moyenne de classement est de 10.71 au lieu de 4.28.

**Fait à Constantine le 06 Octobre 2015**

Membres de la commission : Chef de département

Dr.HDR. Afri-Mehennaoui Fatima Zohra

Dr.HDR. Sahli Leila

Prof : MECHAKRA Aicha

Prof : BAKA Mbarek